

MAIRIE D'IRANCY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PODOR, Maire.

PRESENTS : M. PODOR Stephan, Maire, M CROS Patrick, M HENNEQUIN Patrice adjoints, M RICHOUX Gabin, M ABRY Sébastien, M MESLIN Robert, MME CAYREL Mylène, MME BEUVE Dominique, Conseillers Municipaux.

ABSENTS NON EXCUSES : MME CHARVET Tessa

ABSENTS EXCUSES : MME PAC Lucile

SECRETAIRE DE SEANCE : MME BEUVE DOMINIQUE

1°) Ouverture de la séance :

Approbation, à l'unanimité, du compte-rendu du dernier Conseil Municipal du 20 mai 2021.

2°) Subvention pour le festival Notes Musicales à Irancy

Le Maire propose au Conseil Municipal de subventionner le Festival « Notes Musicales à Irancy » qui se déroulera du 22 au 25 juillet 2021 et propose de verser la somme de 2 000.00 € compte tenu que des manifestations ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, M le Maire n'ayant pas pris part au vote, décide à l'unanimité de donner son accord sur la participation de 2 000.00 €.

3°) Devis concernant les vitraux de l'église

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que des travaux sur les vitraux sont à réaliser.

Plusieurs devis sont en attente, mais après avoir contacté la Direction Régionale des Affaires Culturelles, il s'avère que la commune pourrait bénéficier de subventions.

Un rendez-vous est prévu début août avec M Jacquet, ingénieur du patrimoine de la DRAC. Par conséquent, cet ordre du jour est reporté à un prochain conseil.

4°) Devis aménagement de la grange, 4 Chemin des Fossés

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a fait établir deux devis afin de procéder à l'agrandissement de la porte du local, la dépose de la souche de la cheminée, la dépose de l'escalier, le bouchement de la porte de la cave et d'un enduit.

Les deux propositions sont les suivantes :

- la société RTP propose un devis de 5 161.40 € HT

- la société DUMAIRE propose un devis de 7 931.08 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accepter le devis de la société RTP pour 5 161.40 € HT

5°) Décisions modificatives

Décision Modificative n°1

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser des virements de crédits sur le Budget de la Commune afin de régler le dépôt de garantie de la machine à pain.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits
D 2181 : Installat° généré. agenc. divers	420.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	420.00 €	
D 275 : Dépôts et cautions versées		420.00 €
TOTAL D 27 : Autres immos financières		420.00 €

Décision Modificative n°2

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser des virements de crédits sur le Budget de la Commune afin de régler la subvention attribuée à Notes Musicales.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60632 : F. de petit équipement	500.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	500.00 €	
D 6574 : Subv. fonct. organ. droit privé		500.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget de la Commune de l'exercice 2021.

6 °) Espace culturel : avenant lot 13

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que dans le cadre des travaux d'extension et de réhabilitation de l'espace culturel et touristique, le lot 13 doit faire l'objet d'un avenant.

APRES avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise adjudicataire du lot considéré en application de la délibération du conseil municipal n° 20200036 du 4 août 2020 relative à l'approbation du projet détaillé des travaux d'extension et de réhabilitation de l'espace culturel,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité:

-de conclure l'avenant suivant:

Lot n°13 - V R D

Avenant n°1

Prestations complémentaires intégrées à l'opération :

Réaménagement de l'accès à l'entrée principale :

Plus-values :

- fourniture et pose de bordures T2 complémentaires compris terrassement, béton de calage, etc. ;	275.00 € HT
- fourniture et pose d'un caniveau avaloir côté voirie compris terrassement, béton de calage, canalisations d'évacuation, etc	259.75 € HT
- mise en œuvre d'un revêtement en enrobé en remplacement du revêtement bicouche initialement prévu :	2 698.00 € HT

Moins-values

- suppression partielle au droit de l'entrée du revêtement en bicouche initialement prévu : -682.50 € HT

Montant total : réaménagement de l'accès à l'entrée principale : HT **2 550.25 €**

Cuve de récupération d'eau pluviale :

Plus-values :

-pose et scellement d'un tampon fonte fourni par le maître d'ouvrage sur le puits d'accès à la cuve : 50.00 € HT

Montant total : pose d'une cuve de récupération d'eau pluviale : **50.00 € HT**

Montant total HT des prestations complémentaires **2 600.25 € HT**

Attributaire: SARL BOUJEAT Bernard 3 Route d'Avallon 89310 NITRY

Marché initial du 28/09/2020-montant : 66 202.55 € HT

Avenant n° 2 objet de la présente délibération: plus-value de 2 600.25 € H.T.

Nouveau montant du marché : 72 925.92 € HT

-d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents nécessaires.

7°) Questions diverses

Le Maire informe le conseil municipal que les études suivantes sont en cours :

- l'installation de toilettes publiques vers la halle
- l'installation de murets sous la halle